

LE PRIX DE LA PAIX

par Jacques ARNOULD

chargé de mission pour les questions d'éthique au Centre national d'études spatiales (Cnes)

, publié sur le site de LA CROIX - le 20/02/2019 à 10h23



Mise en orbite d'un satellite militaire indien, le 19 décembre 2018. / Arun Sankar/AFP

« *Si vis pacem, para bellum. Si tu veux la paix, prépare la guerre.* » Attribuée à l'auteur romain Végèce, choisie par Pierre Larousse pour entrer, sous sa forme latine, dans les pages roses de son dictionnaire, ce proverbe n'en finit pas d'interroger nos postures et nos choix en matière de conflits, passés, présents ou à venir. Sur terre, naturellement, mais aussi et désormais au-dessus de nos têtes.

À peine plus de six mois après les célébrations du cinquantième anniversaire du traité de l'espace qui instaurait un usage pacifique de l'espace dit extra-atmosphérique, jamais cette noble perspective n'a semblé être mise autant en question.

Donald Trump, en juin dernier, annonce la constitution d'une Space Force américaine. Quelques semaines plus tard, Emmanuel Macron souhaite que la France définisse une stratégie spatiale de défense ; puis Florence Parly, devant la communauté spatiale française réunie à Toulouse en

septembre, en dévoile les principaux axes et profite de l'occasion pour révéler qu'un satellite russe a tenté d'espionner un satellite français un an auparavant. Enfin, il y a quelques semaines, un rapport d'information sur le secteur spatial de défense est présenté par la commission de la défense nationale et des forces armées. Drôle d'époque, sommes-nous en droit de penser, pour promouvoir l'esprit pacifique du traité de l'espace...

À moins que soit venu le temps de la réflexion, nourrie de réalisme et de pragmatisme comme paraissent l'être ce dernier rapport et les propos des responsables politiques et militaires qui y sont retranscrits. Semblent à nouveau réunis les ingrédients et les conditions de ce qui a été qualifié de « guerre froide » et a conduit à une politique de dissuasion nucléaire et de contrôle, voire de limitation, des armes associées à cette stratégie.

Faut-il appliquer les mêmes recettes au domaine spatial ? Paradoxalement, c'est dans ce même contexte de guerre froide qu'a été élaboré ce traité de l'espace, avec sa vision, sa proposition d'une non-arsenalisation du domaine extra-atmosphérique. Voilà de quoi nous interroger.

Alors que faire ? Oublier l'élan, non dénué d'utopie, de nos prédécesseurs et se préparer sans remords ni complexe à une future guerre dans l'espace, quitte à prétendre que c'est encore une manière de préparer la paix ? Ou bien oser faire ce choix, mais en refusant d'oublier ce qu'un ancien poilu de la Grande Guerre avait écrit, alors que le monde basculait dans un deuxième conflit mondial : « ***La paix n'est pas le contraire de la guerre (pas plus que l'Esprit le contraire de la Matière) : elle est la guerre portée au-delà et plus haut qu'elle-même, dans la conquête du trans-humain, absolument comme le vrai Esprit est de la trans-Matière.*** » Ce soldat s'appelait Pierre Teilhard de Chardin et il connaissait le prix de la paix. Nous n'aurons jamais fini d'en prendre la mesure.

Jacques Arnould